

Cousance ● La commune garde ses 3 fleurs



Le maire Christian Bretin (à droite) est fier de cette distinction.
Photo Benjamin Grappe

Ce samedi 6 juin, au Conseil départemental, la municipalité s'est vu décerner 3 fleurs pour son fleurissement. Cette distinction récompense le travail mené tout au long de l'année pour embellir le cadre de vie. « Je tiens à remercier les membres du comité de fleurissement, la présidente Marie-Christine Chevalier, les agents communaux, a lancé Christian Bretin, le maire. Cette reconnaissance nous encourage à poursuivre nos efforts pour faire de Cousance une commune toujours plus agréable. »